

FORMATION

Des Aides-soignants

Informations diverses

Lieux de la formation :

- IFAS - CHU Angers (bâtiment du DIEF - D7) - accessible aux personnes en situation de handicap
- CESU : pour les cours pratiques de FGSU

Débouchés et poursuite d'études :

- L'aide-soignant-e peut exercer dans différents lieux : hôpitaux, cliniques, centres de rééducation, maisons de retraite, de convalescence, centres d'accueil pour personnes en situation de handicap, services d'hospitalisation ou de maintien à domicile des personnes âgées ;
- Des évolutions de carrière sont possibles : infirmier, ambulancier, auxiliaire de puériculture, assistant de régulation médicale, assistant de soins en gérontologie, assistante dentaire, préparateur en pharmacie ;
- Des équivalences et allègements de formation existent pour les diplômes d'ambulancier, d'auxiliaire de puériculture, d'ARM, etc,... Nous contacter pour plus de renseignements.

Accès / restauration / hébergement : [se référer au site internet :](https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignementparamedical-dief/)

<https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignementparamedical-dief/>

Tarif formation en vigueur pour 2026 :

- Poursuite de scolarité et demandeur d'emploi : 9 032 € pour un cursus complet éligible à la prise en charge par le Conseil Régional des Pays de la Loire
- Promotion professionnelle : 9 117 €
- Pour les demandes de cursus partiels : merci de nous contacter.

Cette action de formation répond aux exigences du référentiel Qualiopi

Les organismes de formation du CHU d'Angers sont certifiés QUALIOPi



CHU ANGERS
INSTITUT DE FORMATION DES
AIDES-SOIGNANTS
4 rue Larrey
49933 ANGERS Cedex 9

Secrétariat :
Tél : 02 41 35 38 64
Mail : ifas@chu-angers.fr

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter à l'adresse : DIEF-Referent-Handicap@chu-angers.fr

Direction de la communication - CHU Angers - © Catherine Jouannet - 2023. Imprimé par nos soins.



DÉPARTEMENT DES INSTITUTS
ET ÉCOLES DE FORMATION
CHU ANGERS



Formation des Aides-Soignants

Former des professionnels de santé réflexifs, autonomes, responsables et donc compétents en vue de s'adapter pour un meilleur service aux personnes et à la société

Pré-Inscription à la sélection : du 03 mars au 20 juin 2026

Publication des résultats : 1^{er} juillet 2026

Rentrée le 24 août 2026

Taux de réussite

- 2025 : 95%
- 2024 : 84.5%
- 2023 : 85.5%

Taux d'insertion professionnelle

- 2023 : 89 %
- 2022 : 93 %
- 2021 : 91 %

Taux de satisfaction

- 2024-2025 : 88% des élèves sont très satisfaits et 12% sont satisfaits
- 2023-2024: 70.5% des élèves sont très satisfaits et 25 % sont satisfaits

INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS - IFAS

Dernière mise à jour : février 2026

Déroulement de la formation



Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : 40692

Elle se compose de 5 blocs de compétences et d'un temps d'Accompagnement Pédagogique Individualisé. :

- Accompagnement pédagogique individualisé : 35 h
- Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ;
- Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ;
- Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ;
- Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ;
- Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

Possibilité de valider les blocs de compétences indépendamment

Stages :

- 3 stages de 5 semaines ;
- 1 stage de 7 semaines.

Un des stages doit être effectué auprès de personnes âgées et un auprès de personnes en situation de handicap.

Conditions d'inscription

Prérequis :

- Pas de prérequis de diplôme ;
- Etre âgé(e) de 17 ans à l'entrée en formation ;
- Etre à jour des vaccinations obligatoires à l'exercice du métier ;
- En préalable à la formation, il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations et notamment être immunisé contre l'hépatite B.

Modalités et délai d'accès : Selon calendrier

La sélection se fait sur dossier et entretien.

Les informations sur les modalités d'admission et le nombre de places à l'IFAS sont disponibles sur le site du CHU.

Equivalence / Passerelle :

- Dispenses et allègements selon l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, se référer aux textes sur le site <https://www.chu-angers.fr>

Durée

- 1540 h : 770 h de cours + 770 h de stage ;
- Début et fin de formation : nous consulter.

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Nos intervenants

- Une équipe de formateurs permanents et de professionnels vacataires confirmés (cadres de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologue, etc.) des secteurs privé et public.



Méthodes et moyens pédagogiques

Une démarche pédagogique fondée sur des valeurs : l'altérité et la bientraitance.

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les personnes et sur le courant pédagogique du socio-constructivisme.

Le courant pédagogique se situe dans la perspective d'accompagner, d'aider l'élève à se former et à se construire. L'apprentissage se fait par interaction :

- Cours magistraux à la pédagogie active ;
- Travaux dirigés et Travaux pratiques ;
- Simulation ;
- E-learning.

Nous utilisons :

- Des salles de cours avec vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc
- un amphithéâtre
- une salle de simulation
- Un système de visioconférence (si obligation de distanciel)

Vous avez à votre disposition :

- Un centre de documentation et d'information
- Une plateforme numérique

Évaluation

- Contrôle des connaissances : évaluation par module, épreuves écrites, orales, pratiques simulées. Un rattrapage est proposé pour toute note inférieure à 10/20.
- Diplomation : présentation au jury de certification (la validation de l'ensemble des modules et compétences est nécessaire)

Capacité d'accueil

80 places pour la rentrée d'août 2026